

Qualité des ruisseaux et des lacs intérieurs

RÉSEAU DE SUIVI DU MILIEU AQUATIQUE

WWW.RSMA.QC.CA





Les objectifs du Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA) se matérialisent de plus en plus puisque les connaissances acquises, qui visent à mieux caractériser et à mieux faire connaître nos ruisseaux et lacs intérieurs, seront intégrées aux écoterritoires dans le cadre de la nouvelle Politique de protection des milieux naturels de la Ville de Montréal.

L'indice RUISSO (IR) révèle un bilan de santé à la baisse pour les 26 ruisseaux et lacs intérieurs échantillonnés dans le

cadre du programme RUISSO pour une deuxième année consécutive. Bien que la qualité de l'eau soit restée stable à 50% des 66 points de prélèvements, une baisse de qualité a été observée pour 40% des autres points.

Pour les 10% restant, les améliorations ont surtout été observées au parc Angrignon, au canal Lachine, au lac Centennial, aux bassins du parc Jean-Drapeau et à l'un des bassins de Saint-Laurent. Bien que son débit soit très faible, les très mauvais résultats obtenus au ruisseau Bellefeuille doivent être soulignés.

Les paramètres les plus limitants se sont révélés être encore une fois les coliformes fécaux et le phosphore total. L'élargissement du spectre de métaux analysés a permis de mettre en évidence des sources de pollution.

Nos ruisseaux sont de véritables pépinières pour les plantes rares. Présentes dans quelques rares endroits au Québec, ces plantes risquent de disparaître si elles ne sont pas protégées, telles la véronique Mouron d'eau, dont il s'agit d'une première mention sur le territoire de Montréal, et la renoncule à éventails.

Nos ruisseaux ont soif ... l'exemple de la Coulée Grou

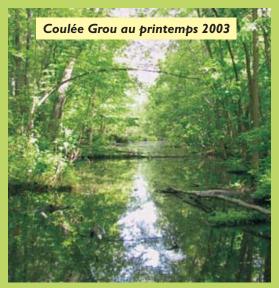
De tous les dangers qui menacent nos ruisseaux et nos milieux humides, leur assèchement constitue la pire des situations car, une fois à sec, ils subissent des transformations rapides et, souvent, finissent canalisés ou même remblayés. La Coulée Grou est un bel exemple de lutte contre l'assèchement. Malgré les efforts investis pour en assurer la protection et la mise en valeur, on assiste à sa transformation lente et inexorable de marais en zone humide. Une des solutions à ce problème pourrait être de lui redonner l'eau «propre» provenant des eaux d'écoulement à proximité, lesquelles sont à l'heure actuelle rejetées à l'égout pluvial puis au fleuve. À défaut de cet apport supplémentaire, il serait opportun d'identifier les mesures à prendre afin de reconstituer le bassin de drainage original de la Coulée tant au sud qu'au nord de la rue Sherbrooke.

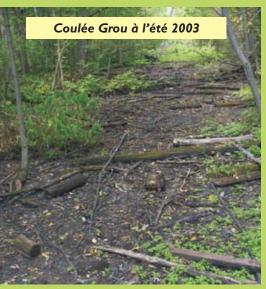
De façon générale, une nouvelle approche face à la gestion des eaux pluviales doit être développée pour assurer un écoulement suffisant pour ces ruisseaux en milieu urbain. En effet, l'eau de pluie en milieu urbain doit plutôt être considérée comme une source de vie plutôt qu'une source d'ennuis dont il faut se débarrasser à grand frais. Plusieurs arrondissements ont déjà des lacs de rétention d'eaux pluviales (Saint-Laurent, Anjou, Kirkland, Dollard-des-Ormeaux et ailleurs à Montréal) et ce nombre devrait augmenter. Ils ont compris qu'en optant pour une solution plus écologique plutôt que le rejet direct à l'égout, on peut non seulement économiser des sommes considérables en infrastructures mais également créer des milieux de vie intéressants pour la faune et la flore environnantes.



Une politique de protection axée sur un développement harmonieux

Tout récemment, la Ville annonçait son engagement dans une démarche visant à assurer la pérennité et la protection des milieux naturels de grande superficie aussi appelés écoterritoires. Plusieurs de ces milieux comprennent directement certains des ruisseaux et des lacs intérieurs échantillonnés par le RSMA. C'est le cas des projets suivants : «Coulée Verte» pour les ruisseaux Bertrand et de Montigny, «Corridor Écoforestier» pour la rivière à l'Orme et les marécages de l'île Bizard et «Trame Verte de l'Est» pour le ruisseau Pinel, la Coulée Grou et les marais du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies. Le RSMA collaborera à l'élaboration de ces projets dans le cadre de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels afin qu'on leur assure une alimentation en eau de bonne qualité.





Un programme d'échantillonnage axé sur la protection et sur la mise en valeur des ruisseaux et des lacs intérieurs

Un bon suivi de la qualité des ruisseaux et des lacs intérieurs en milieu urbain est essentiel à l'établissement d'un bilan complet de la qualité de nos cours d'eau. Pour certains de ces plans d'eau, l'été 2002 marquait la reprise de leur échantillonnage tandis que pour d'autres il s'agissait d'une première. En 2003, le RSMA a ajouté le ruisseau Bellefeuille à ce programme ainsi que certains points de prélèvement pour documenter d'autres aspects particuliers.

Pour apprécier la qualité de ces milieux, il faut utiliser des critères qui sont difficiles à établir compte tenu de leur hydrologie particulière et des nombreuses pressions urbaines qu'ils subissent. Ces critères, qui ne sont pas des normes, permettent de protéger un usage ou une ressource de tout type d'effets délétères.

Il faut donc vérifier si les contaminants, tels que les coliformes fécaux, le phosphore total, l'azote ammoniacal et les métaux lourds, ne sont pas en quantité suffisante pour affecter la santé des écosystèmes aquatiques. Pour la plupart, c'est le critère relatif à la toxicité chronique pour la vie

aquatique qui s'avère le plus limitant. Il s'agit donc d'établir quelle est la concentration la plus élevée d'une substance qui ne produit aucun effet néfaste sur les organismes vivants lorsqu'ils y sont exposés quotidiennement pendant toute leur vie.

Ainsi, après avoir passé en revue la littérature et avoir consulté plusieurs spécialistes, une grille de qualité a été bâtie afin de qualifier les résultats pour les contaminants retenus, d'où la création de l'indice RUISSO. Ce dernier ne permet cependant pas de mettre en évidence des événements ponctuels tels que des déversements, à moins qu'ils soient fréquents et que leurs effets soient persistants. Malgré cette limitation, l'indice reste un bon moyen pour évaluer la qualité de l'eau à un endroit donné et pour comparer les plans d'eau.

Pour les passionné(e)s de l'eau, vous trouverez les résultats hebdomadaires de la qualité bactériologique des ruisseaux et des lacs intérieurs sur le site Internet du RSMA: www.rsma.qc.ca.

Une saison estivale 2003 difficile pour les ruisseaux

Contrairement à la saison 2002 qui a été la plus sèche jamais observée, celle de 2003 a été malgré tout pluvieuse sauf pour les mois de juin, juillet et août qui ont eu respectivement 13, 32 et 21 mm de moins que la normale. Il est tombé en tout 574 mm de pluie entre mai et octobre par rapport à la moyenne normale de 500 mm.

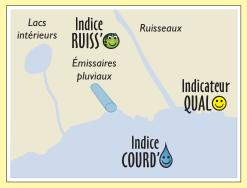
Précipitations (mm) à Dorval

| | Année normale | Été 2002 | Été 2003 |
|---------|------------------|-------------|-------------|
| Mai | 68 | 127 | 111 |
| Juin | 83 | 106 | 70 |
| Juillet | 86 | 55 | 54 |
| Août | 100 | 11 | 79 |
| Sept. | 87 | 64 | 104 |
| Octobre | 76 | 70 | 156 |
| Total | 500 | 433 | 574 |

On retiendra toutefois de cette saison estivale qu'il y a eu de longues périodes de temps sec entre les tournées d'échantillonnage lesquelles ont entraîné l'assèchement de plusieurs ruisseaux et ce, malgré un temps plutôt maussade.

Trois outils pour un portrait de la qualité de nos cours d'eau

Pour donner une représentation juste et simple de la qualité de l'eau autour de Montréal, le RSMA s'est doté de trois outils intégrateurs. L'indice COURD présente une synthèse de la qualité des cours d'eau tandis que l'indice RUISS dresse un portrait de la qualité des ruisseaux et des lacs intérieurs. Ces indices intègrent autant la qualité physico-chimique que bactériologique des cours d'eau. L'indicateur QUAL, quant à lui, nous indique si la qualité bactériologique de l'eau aux stations en rive est suffisante pour permettre la pratique des usages reliés à l'eau. Ces outils sont en fait une adaptation de l'indice IQPB et du protocole de surveillance des plages publiques du ministère de l'Environnement du Québec.



Méthode et codification des points de prélèvement

La méthode d'échantillonnage consiste à prélever des échantillons d'eau à l'aide d'une perche munie d'un porte-bouteille tenant un flacon stérile (coliformes fécaux) et, également, à l'aide d'un seau en polyéthylène lequel est transvidé dans des contenants spécifiques (paramètres physico-chimiques). Les échantillons sont maintenus sur la glace à 4°C puis transportés au laboratoire de la ville de Montréal pour analyse.

Pour chaque point de prélèvement, des mesures de conductivité, de température, de pH et d'oxygène dissous sont effectuées sur place. Les autres paramètres d'analyses, soit les coliformes fécaux, le phosphore, l'azote ammoniacal, le carbone organique total non purgeable, les matières en suspension, la turbidité et les principaux métaux lourds (voir la liste des paramètres à la page 4) sont quant à eux analysés en laboratoire.

Chaque point de prélèvement retenu est représentatif d'une zone homogène pour une section donnée d'un plan d'eau. Ils ont été choisis à des endroits stratégiques, faciles d'accès, afin de bien refléter la qualité du milieu. En 2003, le programme était composé de

26 plans d'eau intérieurs et comptait, au total, 66 points de prélèvements échantillonnés à sept reprises entre le 26 mai et le 5 novembre.

Chacun des plans d'eau intérieurs est identifié par une abréviation de trois lettres suivie d'un nombre qui indique la distance en km entre le point de prélèvement et l'embouchure de chacun des plans d'eau. Ainsi, le point BER-5.2 est située à 5.2 km de l'embouchure du ruisseau Bertrand située à BER-0.0.



L'indice RUISS : un outil d'appréciation de la qualité de l'eau des ruisseaux et des lacs intérieurs

Afin de nous renseigner sur l'état de santé des cours d'eau à Montréal, des objectifs de qualité ont été définis et intégrés dans une grille d'appréciation en considérant leur bonne qualité et leur fort potentiel d'usage. En 2003, le RSMA a obtenu 840 échantillons d'eau et 17 000 résultats d'analyses qui seront combinés mathématiquement grâce à l'indice RUISSO.

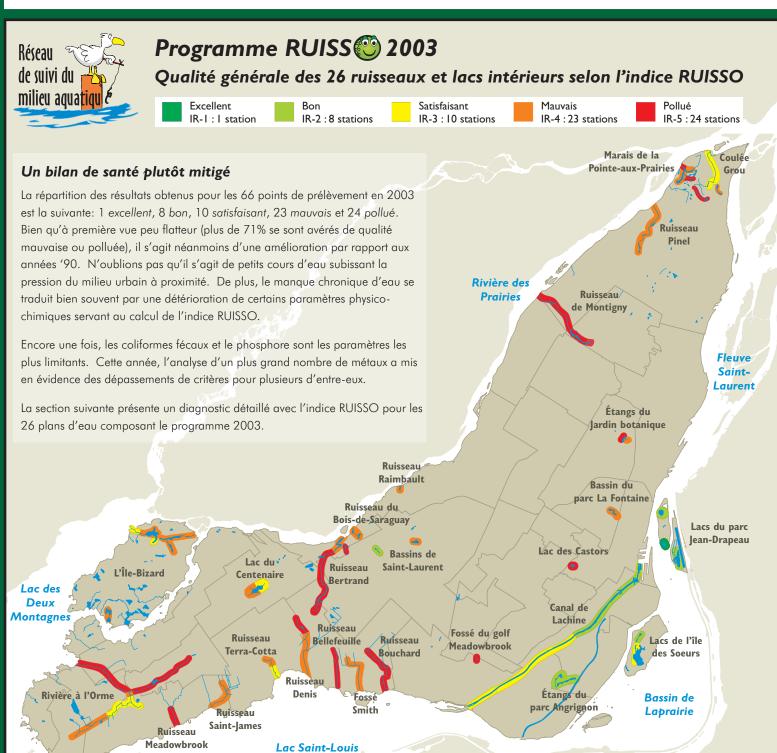
Comment calculer l'indice? Un sous-indice (1 à 100) est d'abord attribué pour chacune des

mesures et analyses effectuées pour un paramètre donné (conventionnels et métaux). Par exemple, un résultat de 40 coliformes fécaux (qualité bonne) obtient un sous-indice se situant entre 60 et 80. À l'inverse, un résultat de 2000 coliformes fécaux (qualité polluée) obtient un sous-indice se situant entre 0 et 20.

C'est le sous-indice le plus faible parmi les paramètres analysés à un point qui est retenu pour chaque tournée. Une moyenne est ensuite calculée pour chaque point avec les sous-indices retenus à chaque tournée. On associe cette moyenne aux catégories de qualité suivantes: excellente (IR-1), bonne (IR-2), satisfaisante (IR-3), mauvaise (IR-4) et polluée (IR-5).

Au terme de l'année, l'indice RUISSO retient pour chaque point le paramètre qui revient le plus souvent. Ce dernier devient la variable déclassante pour le point en question.

Montréal #



Diagnostic des ruisseaux et lacs intérieurs 2003

Critères pour les 26 paramètres retenus pour l'indice RUISS

Azote ammoniacal (NH3)

Critère : de 230 à 500 µg/L

Nutriment nécessaire aux plantes aquatiques. Une quantité excessive favorise leur développement tandis qu'une trop faible quantité est limitante.

Carbone organique total (COT)

Critère : < 6,0 mg/L

Le COT permet de faire le suivi de l'évolution de la teneur en carbone d'un cours d'eau. Il est associé à la présence de matière organique vivante.

Coliformes fécaux (COLI)

Critère : < 200 COLI par 100 mL

Bactéries témoins de la contamination fécale, elles peuvent s'accompagner d'organismes pathogènes pouvant causer une maladie.

Matières en suspension (MES)

Critère: de 2 à 8 mg/L

À forte concentration, elles empêchent la pénétration de la lumière et sont nocives aux organismes vivants.

ÞΗ

Critère : de 6,5 à 9,0

Échelle de 1 à 14 illustrant l'acidité ou l'alcalinité de l'eau. Plus ce nombre est bas plus l'eau est acide. Le pH d'un cours d'eau naturel varie de 6,8 à 7,8.

Phosphore total (Ptot)

Critère : < 30 μg/L

Une teneur trop élevée favorise la croissance de plantes et mène à l'eutrophisation du cours d'eau. En faible concentration, il s'avère limitant.

Principaux métaux lourds

Critères retenus en µg/L:

argent (Ag) < 0, 1, aluminium (Al) < 87,

antimoine (Sb) < 30, arsenic (As) < 21,

baryum (Ba) < 204, béryllium (Be) < 0,85,

cadmium (Cd) < 2,4, cobalt (Co) < 5,

chrome (Cr) < 11, cuivre (Cu) < 9,

fer (Fe) de 300 à 600, manganèse (Mn) < 50,

molybdène (Mo) < 73, nickel (Ni) < 52,

plomb (Pb) < 3, sélénium (Se) < 5,

vanadium (V) < 8 et zinc (Zn) < 120On regroupe sous cette appellation les principaux

métaux lourds présents dans les eaux industrielles. Sachant que plusieurs de ces métaux ne se retrouvent pas «naturellement» en grande concentration dans les cours d'eau, ces apports proviennent d'autres sources.

Oxygène dissous (OD)

Critère : de 80 à 125% de saturation

Concentration d'oxygène disponible pour les organismes vivants dans un cours d'eau.

Turbidité (Turb)

Critère : de 2,4 à 5,2 UTN

Une eau turbide semble opaque et laisse passer très peu de lumière pour la faune et la flore aquatique.

Basé sur les critères de qualité de l'eau de surface au Québec (MENV, 2004)

L'île Bizard (PIB) : « des marécages sous observation »



Les points PIB-1, 2, 5 et 6 nous renseignent sur la qualité d'un des plus importants marécages du territoire situé dans le parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard. Quant au point PIB-3, il permet de mesurer la qualité des eaux de ruissellement en provenance des terrains de golf situés dans l'ouest de l'île.

L'échantillonnage des eaux de surface de l'île Bizard s'est avéré particulièrement ardu en Par exemple, seul quatre des dix tournées prévues ont pu être réalisées aux points PIB-1 et PIB-3 dû au faible débit alimentant ces branches secondaires. Dans l'ensemble, aucun changement en terme de qualité de l'eau n'a été mesuré par rapport à 2002. Ce sont le manganèse (Mn) et le phosphore qui s'y sont révélés les paramètres les plus limitants.

Le suivi initié pour les apports potentiels en provenance du golf (PIB-6) n'a montré aucun enrichissement pour les paramètres mesurés. La relative bonne qualité de l'eau s'est maintenue jusqu'à la hauteur du second point (PIB-2), à l'exception peut-être des teneurs en COT qui sont davantage liées à la présence de végétation aquatique (lentille d'eau) qu'à la présence de composés chimiques.

On n'a observé qu'un seul épisode de dépassement du critère 200 pour les coliformes fécaux au point PIB-5, situé dans le petit ruisseau qui se jette près de la plage du parc-nature. Malgré tout, les eaux du marécage ont conservé une excellente qualité bactériologique.



Rivière à l'Orme (AAO) : « une rivière bien mal en point »







Selon le répertoire toponymique du Québec, il s'agit d'une rivière et non d'un ruisseau. En plus de recevoir les eaux de ruissellement de l'autoroute 40, cette rivière draine les eaux de surface de Sainte-Anne-de-Bellevue, de Beaconsfield et de Kirkland avant de se déverser dans la rivière des Prairies via la baie de l'Anse à l'Orme.

En 2003, on a observé une nette détérioration de la qualité de l'eau aux points AAO-1.8 et AAO-0.0 alors que l'IR est passé de 4 à 5. De plus, l'important volume d'eau provenant de la branche secondaire (AAO-3.3p3) est de très mauvaise qualité et altère significativement celle de la rivière à l'Orme. En effet, plus de 50% des échantillons prélevés excédaient 10 000 COLI. Par ailleurs, les teneurs élevées en azote





ammoniacal (1 fois le critère 230) et en phosphore (3 fois le critère 30), mesurées en aval de la branche secondaire, montrent bien que cet enrichissement provient d'eaux sanitaires. Cette importante contamination peut affecter occasionnellement la qualité de l'eau dans la baie de l'Anse à l'Orme et, ce faisant, la pratique des usages dans ce secteur.

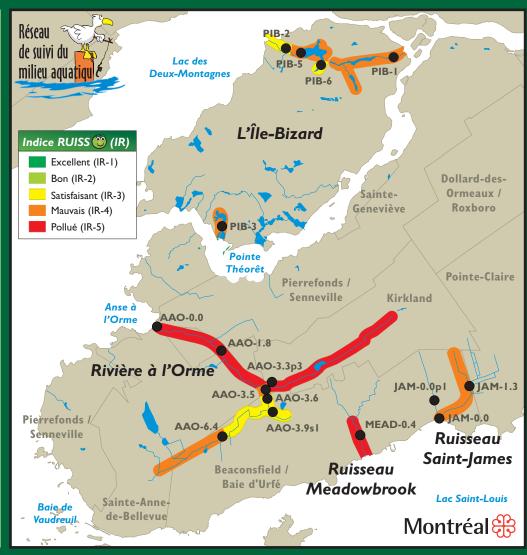
Quant aux eaux en amont de l'autoroute 40, on peut parler d'une relative bonne qualité (IR-4 et IR-3). Toutefois, les fortes teneurs en aluminium (5 fois le critère 87), en cuivre et en arsenic mesurées de part et d'autre de l'autoroute 40 (AAO-3.5 et AAO-3.6) indiqueraient que les eaux de drainage en provenance du secteur industriel affecteraient, elles aussi, la qualité de la rivière. De plus, des hausses notables pour le plomb et le chrome ont été observées au point AAO-3.5 situé en aval de l'autoroute 40.

Le projet «Corridor Écoforestier de la rivière à l'Orme», qui est en voie d'élaboration dans le cadre de la politique montréalaise de protection et de la mise en valeur des milieux naturels, comprend cina types de milieux naturels dont le bois Angell et les basses terres près de l'embouchure de la rivière.

Une première mention pour la véronique Mouron d'eau

À l'été 2003, on a fait la découverte d'une plante très rare dans la rivière à l'Orme. On a observé pour une première fois à Montréal la véronique Mouron d'eau, plante qui affectionne les sols vaseux le long des petits cours d'eau et des marécages. Elle a été répertoriée pour la dernière fois en '98 à l'embouchure de la rivière Chicot à Saint-Eustache (rivière des Milles Îles). On la considérait à l'époque comme une espère historique car les dernières observations au Québec remontaient à plus de 45 ans.





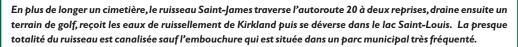
Ruisseau Meadowbrook (MEA): « des interventions S.V.P.»

Presqu'entièrement canalisé, il reçoit les eaux de drainage de Kirkland et de Beaconsfield avant de se déverser dans le lac Saint-Louis via une conduite de deux mètres de diamètre. Puisque son embouchure passe sous une résidence privée, l'unique point de prélèvement pour ce ruisseau a été relocalisé dans le parc Brookside.

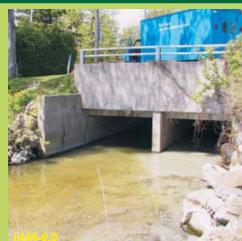
Le fort niveau de contamination observée l'été dernier s'est encore une fois confirmée cette année (IR-5) témoignant d'une pollution évidente par des eaux sanitaires. Les coliformes fécaux, le phosphore et l'azote ammoniacal sont toujours aussi abondants avec des moyennes respectives de 2 088 COLI, de $129\,\mu\mathrm{g/m^3}$ et de $170\,\mu\mathrm{g/m^3}$. Cette forte contamination constitue donc un risque pour la population qui fréquente le parc Brookside en plus d'avoir une incidence certaine sur la qualité locale des eaux du lac Saint-Louis, à la hauteur du parc Centennial pour ne nommer que ce dernier.



Ruisseau Saint-James (JAM): IR 4
« un ruisseau toujours contaminé »



Il n'y a pas eu de changement de la qualité de l'eau depuis deux ans. L'IR est demeuré constant à 4. Comme par le passé, les importantes contaminations bactériologiques observées confirment la présence d'eaux sanitaires. Encore une fois, ce sont les coliformes fécaux qui s'avèrent le paramètre le plus déclassant et ce même s'il y a eu une légère baisse du nombre de coliformes fécaux entre les deux points JAM-1.3 et JAM-0.0. De légères traces de contamination par les métaux (cuivre et chrome) ont été observées dans les eaux en provenance de la branche pluviale située à Kirkland (JAM-0.0p1). Comme l'échantillonnage de cette branche a été difficile à réaliser en raison de son trop faible écoulement d'eau, sa contribution à la contamination du ruisseau reste minime.



« un laboratoire vivant »

Construit dans les années '70 par la ville de Dollard-des-Ormeaux, ce lac de rétention d'eaux pluviales, d'une superficie d'environ 10 hectares, est alimenté par trois branches drainant des secteurs résidentiels voisins avant de se déverser via une conduite dans la rivière des Prairies. Pour la population locale, ce lac constitue un lieu privilégié pour l'observation de la nature et la pratique d'une gamme d'activités récréatives.

On a observé une nette amélioration de la qualité générale du lac par rapport à 2002 alors que l'indice RUISSO passe de 4 à 3 au point CEN-1. On a notamment décelé une amélioration de la qualité bactériologique de l'eau entre l'entrée (CEN-2) et la sortie (CEN-1) avec des moyennes géométriques respectives de 146 et 30 COLI. Cette amélioration s'est également traduite par une baisse des MES et, dans une moindre mesure, du phosphore qui reste le paramètre le plus limitant (jusqu'à 3 fois le critère 30). Cette observation montre bien qu'un tel ouvrage a un effet épurateur en rapport avec la mauvaise qualité des eaux de ruissellement pluvial. Mentionnons qu'aucun enrichissement par les métaux lourds n'a été observé en 2003. Seul un contrôle accru des sources de pollution diffuse permettrait d'améliorer la qualité des eaux pluviales alimentant ce lac ainsi que d'accroître le potentiel de ce milieu riche et attrayant. Ce lac de rétention constitue un modèle dans le genre dont les aménagements futurs devraient s'inspirer.





Situé à proximité du parc-nature du Bois-de-Liesse et la Résidence des Marcelines, ce marécage possède une biodiversité exceptionnelle qui en fait un milieu naturel à protéger.

Plus des deux tiers des tournées ont du être annulées en 2003 en raison de l'absence d'écoulement à la sortie du marécage. En d'autres mots, une meilleure alimentation en eau contribuerait à en améliorer la qualité. Les fortes teneurs en phosphore et en manganèse (10 fois le critère) montrent un enrichissement évident pour ces paramètres dont l'origine reste naturelle (sols, sédiments...).

Ruisseau Bertrand (BER): « un manque aigu d'eau bien qu'il y en aurait de disponible »

IR 🤔 🔼 🔼



La coexistence entre les activités humaines et la protection des espaces naturels en milieu urbain pose un défi à l'aménagement du territoire en ce qui concerne le ruisseau Bertrand. Cet élément important du parc-nature du Bois-de-Liesse prend sa source aux abords des terrains de l'aéroport de Pierre-Elliot-Trudeau, s'écoule par la suite de plus en plus difficilement vers le nord pour finir sa route dans la rivière des Prairies.

L'assèchement quasi permanent, constaté en 2002 à quelques points de prélèvement, s'est reproduit cette année. Ce phénomène démontre combien le ruisseau souffre d'un problème chronique d'alimentation en eau. Une avenue intéressante pour redonner de l'eau à ce ruisseau serait actuellement examinée dans



le cadre du projet de la «Coulée Verte» afin d'y recréer des écosystèmes autour du ruisseau. Selon plusieurs intervenants dans le projet, les eaux de drainage du Technoparc de Saint-Laurent pourraient être réacheminées vers le ruisseau Bertrand afin de palier à son problème d'alimentation en eau. Actuellement, la totalité des eaux de drainage de l'arrondissement de Dorval et du Technoparc sont envoyées à la Station d'épuration de Montréal via l'intercepteur Nord à cause d'un problème d'insuffissance de pente.

Les résultats relatifs aux dénombrements bactériens ont mis en évidence deux sources importantes de contamination. La première se situe à la hauteur de l'autoroute 40 avec des valeurs supérieures à 50 000 COLI (BER-3.7); ces eaux de ruissellement pluvial constituent une bonne partie de l'alimentation de ce ruisseau. La seconde se situe à la hauteur de la branche secondaire avec des valeurs de plusieurs milliers de COLI (BER-0.7s1). Puisque cette forte contamination bactérienne était accompagnée de teneurs élevées en phosphore (jusqu'à 3 fois le critère) et en azote ammoniacal, des apports d'eaux sanitaires au ruisseau ne sauraient être mis en doute. Une attention particulière y sera portée en 2004.



Dans l'ensemble, on a observé une détérioration généralisée du ruisseau à trois des quatre stations échantillonnées en 2002; l'IR passant de 4 à 5. Si les coliformes fécaux s'avèrent être le paramètre limitant pour les points de la branche principale, ce sont surtout les paramètres physiques (MES et turbidité) qui en détériorent la qualité. Soulignons également quelques apports sporadiques de certains métaux (aluminium, plomb, arsenic, ...).

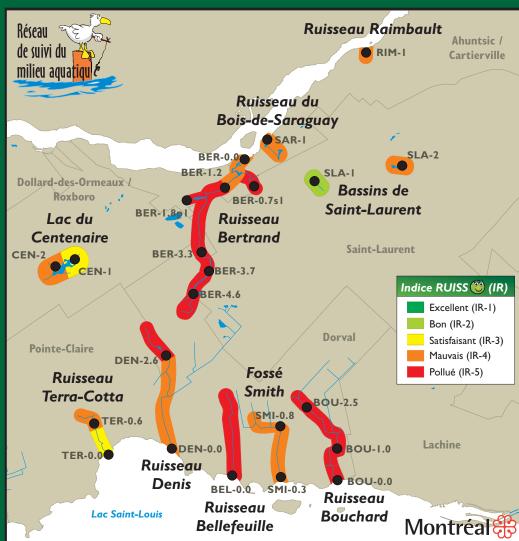
En ce qui concerne la présence d'amoncellements de neiges usées observée à l'hiver 2002 à proximité du point BER-3.3, il semblerait que nos interventions auprès des propriétaires riverains et du Ministère aient permis de mettre un terme à cette pratique.

Ruisseau Raimbault (RIM): IR 4 « un bras de rivière des plus intéressants »



De ce ruisseau qui originait jadis des abords du Mont-Royal, il ne reste plus qu'une petite portion sur environ 300 m. En réalité, ce ruisseau n'est plus qu'un bras ou une baie de la rivière des Prairies.

La mauvaise qualité observée en 2002 s'est confirmée encore une fois cet été (IR-4). Les coliformes fécaux sont toujours le paramètre limitant (8 sur 10 résultats plus grand que le critère 200). Comme ce bras n'est plus alimenté par les eaux pluviales du secteur, seule la présence de canards en grand nombre reste l'explication la plus plausible à cette contamination. La présence de certains métaux (aluminium, plomb) est tout de même à souligner. Puisqu'il n'existe plus de lien entre ce bras et le réseau pluvial, son échantillonnage sera à l'avenir lié au programme Qualo.



Bassins de Saint-Laurent (SLA) : « lacs de rétention coûteux mais efficaces »



Conçus pour agir comme des lacs écologiques de rétention des eaux de ruissellement pluvial, le lac de la Brunante (SLA-2) et l'étang du parc Dr Bernard-Paquet (SLA-1) font l'objet d'un suivi.

La qualité des eaux de l'étang du parc Dr Bernard-Paquet (SLA-1) s'est sensiblement améliorée au cours des deux dernières années; l'IR est passé de 3 à 2. Pour palier aux problèmes de croissance excessive de plantes aquatiques, on continuerait d'utiliser des produits opacifiants en plus de procéder au faucardage des végétaux en juillet. On procède également à la mise en marche d'aérateurs au cours de l'été. Bref, rien n'est épargné pour en améliorer la qualité. Outre un seul épisode où une teneur excessive en azote ammoniacal (1 fois le critère 230) a été mesurée, aucun autre dépassement de critère n'y a été observé.

La qualité des eaux du lac de la Brunante (SLA-2) montre quant à elle certains signes d'enrichissement par les MES et par le cuivre, dont la provenance est inconnue. Les valeurs très élevées de conductivité (> $3500~\mu s/cm^2$) montrent bien que ce bassin est alimenté par des



eaux souterraines via des puits artésiens. Par ailleurs, une forme un peu spéciale de pisciculture est pratiquée par les résidents du coin qui nourrissent les nombreux poissons et canards. Or, les dénombrements de coliformes fécaux (deux résultats en excès du critère 200) montrent que ce lac, relativement profond, est aux prises avec un problème de surpopulation de poissons rouges. En effet, leur présence en grand nombre entraîne une détérioration de la qualité des eaux du lac. Il y aurait donc lieu de continuer à insister auprès de la population pour encadrer, voire bannir, cette pratique non souhaitable pour l'écologie du lac.

Ruisseau Terra-Cotta (TER): IR 3 4 « petit bijou serti d'une érablière mature »

Ce petit cours d'eau prend son origine aux abords de l'autoroute 20 et serpente au milieu d'une forêt d'hêtres matures ce qui lui confère un fort potentiel de conservation et d'aménagement. Pour contrer ses problèmes d'érosion, un lit de pierres de rivière a été aménagé par l'arrondissement de Pointe-Claire.

L'été plutôt sec de 2003 pourrait expliquer l'amélioration de la qualité de l'eau au point TER-0.6; l'IR passe de 4 à 3. Néanmoins, l'abondance d'algues filamenteuses à ce point témoigne également de la mauvaise qualité des eaux pluviales qui rejoignent le ruisseau en période de pluie. En effet, des différences notables sont observées entres les données prélevées en temps sec et celles prises pendant ou après un épisode de pluie.

Les teneurs élevées en PO₄, MES, COLI et, dans une moindre mesure, de métaux (Cu, Cr, Pb et Mo) semblent confirmer que des eaux d'égouts sanitaires et autres aboutissent dans le ruisseau. Toutefois, le principal problème auquel doit faire face ce ruisseau reste l'absence d'apport en eau pendant les périodes de temps sec.



Ruisseau Bouchard (BOU): IR (3)

« sous haute surveillance »

Canalisé sur une bonne partie de son parcours, ce ruisseau prend son origine au nord de l'autoroute 40 (Dollard-des-Ormeaux) ainsi que dans la zone aéroportuaire de Dorval. Il reçoit les eaux de ruissellement pluvial des autoroutes 20 et 40 ainsi que celles en provenance d'un golf et des zones industrielles et résidentielles de Dorval et de Pointe-Claire, avant de se déverser dans la baie de Valois.

Quelques excès en métaux (cuivre, plomb et zinc) ont été mesurés cette année. D'ailleurs, un important épisode de contamination en chrome, sans doute liée à un déversement illicite, a été mis en évidence le 9 juillet près de son embouchure (DEN-0.0). On y avait alors enregistré une teneur de plus de $1500 \mu g/L$.

Le point DEN-2.6 montre encore une fois une forte contamination par les coliformes fécaux et par le phosphore dont une partie, du moins,

Ruisseau Bellefeuille (BEL): IR (**)

proviendrait possiblement des zones au nord de l'avenue de l'Aviation et au nord de l'autoroute 40. L'IR y est donc à la baisse, passant de 4 à 5, à cause de la hausse du nombre de coliformes fécaux; la moyenne géométrique a ainsi doublé passant en 2002 de 410 COLI par 100 mL à 947 en 2003.



Fossé Smith (SMI):

« vivement des interventions »



Prenant son origine aux abords des terrains de l'aéroport, le bassin du ruisseau Bellefeuille reçoit les eaux de ruissellement pluvial et de fosses septiques situées à Dorval avant de se déverser dans le lac Saint-Louis.

Les résultats obtenus en 2003 confirment nos soupçons quant à la très forte contamination des eaux de ce ruisseau. Heureusement, son apport au lac Saint-Louis est plutôt faible quoique stable à l'année.

Ce ruisseau subit une évidente contamination par des eaux sanitaires (fosses septiques) dont les moyennes respectives pour les coliformes fécaux, le phosphore et l'azote ammoniacal sont de 1917 COLI, $80 \mu g/L$ et $140 \mu g/L$.

Des teneurs significatives pour plusieurs métaux lourds sont également observées. Les très fortes teneurs en cuivre mesurées (4 fois le critère 9) affectent la qualité des eaux du lac Saint-Louis surtout qu'elles sont accompagnées des contaminants suivants : chrome, aluminium et, dans une moindre mesure, de manganèse.

« des conditions nocives pour le milieu »

Canalisé sur sa presque totalité, il tire sa source des terrains avoisinant l'aéroport Pierre-Elliot-Trudeau. Ce fossé a connu une nette amélioration dans les années '90 puisqu'on l'a réaménagé pour mieux gérer les eaux en provenance de la zone aéroportuaire.

La très mauvaise qualité des eaux observée en 2002 s'est confirmée encore cet été, même qu'il y a eu une détérioration au point SMI-0.3 (IR-4). Seul point positif, comme l'écoulement du fossé est plutôt faible, son impact reste très localisé et plutôt restreint sur les eaux du lac Saint-Louis.

L'azote ammoniacal demeure un paramètre très préoccupant. On y mesure une teneur moyenne de 870 μ g/L au point SMI-0.8, soit plus de trois fois le critère 230. L'utilisation de sels de déglaçage à base d'urée sur les terrains de l'aéroport pourrait expliquer cet enrichissement. La présence en excès des critères pour plusieurs paramètres (coliformes fécaux, aluminium, cuivre, molybdène et phosphore) au point d'échantillonnage SMI-0.3 confirme la très mauvaise qualité des eaux de ce fossé.





La qualité des eaux du ruisseau Bouchard reflète bien le parcours laborieux qu'il emprunte. Prenant son origine aux abords de l'aéroport de Pierre-Elliot-Trudeau, il passe sous l'autoroute 520, traverse un secteur industriel très dense où il subit d'énormes pressions, passe sous l'autoroute 20 avant de se déverser dans le lac Saint-Louis.

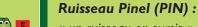
La qualité des eaux du ruisseau s'est encore détérioré en 2003; l'IR est passé de 4 à 5 pour certains points. Des hausses importantes du nombre de coliformes fécaux, ainsi que des teneurs en phosphore, ont été enregistrées à tous les points. Par exemple, on a obtenu à BOU-0.0 une moyenne géométrique de 3228 COLI (16 fois le critère 200) et une teneur moyenne en phosphore de $80 \mu g/L$ (3 fois le critère 30).

Les fortes teneurs en COT mesurées au printemps 2002 n'ont pas été confirmées cette année probablement en raison de l'annulation des résultats de COT, de phosphore et d'azote ammoniacal pour les trois premières tournées pour des raisons de contamination. En fait, la présence de COT donne des indications claires quant à la présence d'éthylène glycol (odeurs sucrées) dans un ruisseau. Ce produit est appliqué dans les aires de déglaçage, dédiées à cet usage bien sûr, des aéroports. Malgré ces annulations en début de saison, on remarque quand même des teneurs élevées de COT (> 10 mg/L) en juillet et en août.

Comme en 2003, des épisodes de toxicité reliées à la présence excessive d'azote ammoniacal (>3 fois le critère) sont survenus au point BOU-2.5, situé à la sortie des eaux de l'aéroport. En plus de problèmes chroniques de propreté et d'artificialisation des rives, des travaux de construction en bordure du ruisseau effectués par une entreprise de location d'espaces de stationnement (voir photo cidessus) ont entraîné une perte significative de la végétation de la bande riveraine du ruisseau.

Ruisseau de Montigny (MON):

« un parc linéaire en devenir » IR 🖱 🔼



« un ruisseau en sursis »

IR 🕮 🔼

Marais de la Pointe-aux-Prairies (PAP) :

« une escale santé... »







En plus d'être alimenté par un lac de retenue construit par la ville d'Anjou, le ruisseau de Montigny reçoit les eaux de ruissellement pluvial d'importants secteurs industriels et résidentiels de Saint-Léonard et d'Anjou avant de se déverser dans la rivière des Prairies.

En 2003, la qualité des eaux du ruisseau s'est grandement détériorée; l'IR est effectivement passé de 4 à 5 à tous les points de prélèvement. Depuis l'élévation d'un muret de séparation, à la hauteur du point MON-3.0p1, et la redirection des eaux alimentant le lac de rétention vers cette branche pluviale, la qualité (MES et Turbidité) des eaux du ruisseau ne cesse de diminuer. De plus, la très forte contamination chimique des eaux (Cu, Cr, Pb, Al, Mo et Va) en provenance du secteur industriel d'Anjou justifie que l'on s'intéresse davantage à ces apports. présence constante d'huiles et graisses au confluent de cette branche et du ruisseau n'est pas elle aussi sans causer d'importantes nuisances à sa qualité.

La mesure d'une teneur exceptionnelle de phosphore de 1 565 μ g/L justifie, à elle seule, la mise sur pied d'un programme de dépistage dans ce secteur industriel. De plus, la forte augmentation du nombre de coliformes fécaux entre les points MON-0.0 et MON-2.8 confirmerait la présence d'une source non néaligeable de contamination par des eaux sanitaires à cette hauteur. Aux prises avec de sérieux problèmes de contamination, des solutions devront être mises de l'avant à court terme afin d'améliorer la qualité de ces eaux.

Le projet «Coulée Verte du ruisseau de Montiany» prévoit faire de ce secteur un parc linéaire. Non seulement le projet vise à mettre en valeur les cascades qui coulent directement sur la roche mère, révélant de nombreux fossiles, mais aussi à préserver la grande biodiversité des îles Boutin, Rochon, Lapierre et Gagné, situées dans la rivière des Prairies en aval du ruisseau.

Au cours des dernières années, ce ruisseau a fait l'objet de remblayage dans une zone marécageuse importante pour la faune et la flore. Grâce à ses caractéristiques biophysiques, il fait l'objet de protection et d'une mise en valeur dans le cadre du projet d'écoterritoire «Trame Verte de l'Est».

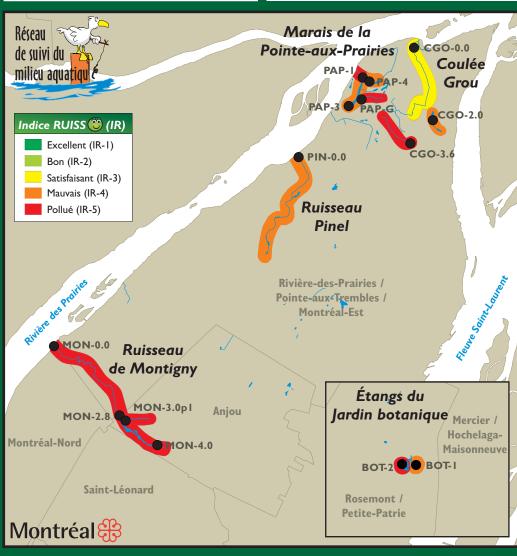
Tout comme l'an passé, à peine quatre des dix tournées d'échantillonnage ont pu être réalisées, soit en début et en fin de saison, à cause du manque chronique d'eau. Encore une fois, les coliformes fécaux se sont avérés les plus limitants (deux valeurs > 1000 COLI). La valeur de l'indice est restée la même qu'en 2002 (IR-4).



En plus de recevoir des eaux pompées de la rivière des Prairies, ces milieux de vie très riches pour la faune et la flore sont alimentés par deux branches, dont la principale source provient de l'ouest. Ces espaces naturels seront intégrés dans le cadre du projet d'écoterritoire de la «Trame Verte de l'Est».

L'échantillonnage d'une branche secondaire en provenance du golf de Montréal, situé tout juste à proximité du parc-nature, n'a pas permis de mettre en évidence la présence de glyphosate (herbicide). Les analyses ont toutefois révélé de fortes teneurs en aluminium (10 fois le critère 87) ainsi qu'en phosphore. De fortes traces de fer et de MES ont également été observées.

Malgré la bonne qualité bactériologique des eaux des marais, on observe quelques faibles dépassements (6 fois sur 8) du critère 200. Un milieu naturel ne respecte donc pas toujours le critère en raison de la présence d'oiseaux et de mammifères. Dans l'ensemble, il y a eu une détérioration de la qualité des marais (IR passant de 4 à 5) à cause principalement de la baisse des teneurs en oxygène.



Coulée Grou (CGO):

« vivement de l'eau »



D'importants travaux de réaménagement à l'ancien site d'enfouissement de Rivière-des-Prairies ont été réalisés pour créer un golf et un projet domiciliaire tout en tentant de mettre en valeur la Coulée Grou. Son alimentation provient des marais situés à proximité du parc-nature et du ruissellement pluvial des secteurs résidentiels à proximité. Ce véritable bijou a été intégré au projet d'écoterritoire de la «Trame Verte de l'Est».

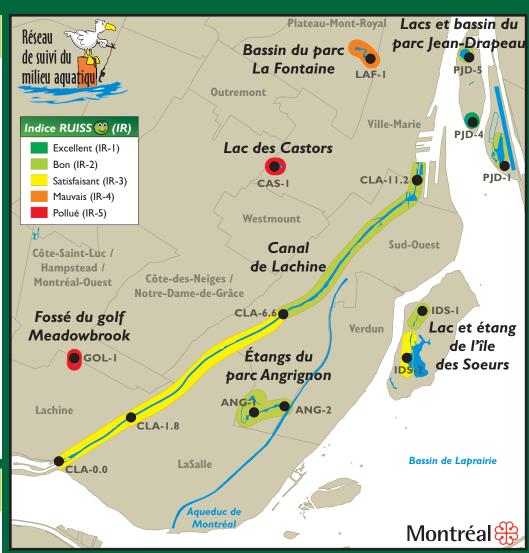
La coulée reste aux prises avec un problème chronique d'alimentation en eaux malgré les efforts réalisés pour mettre en valeur ce petit plan d'eau. Le raccordement récent à l'égout pluvial des eaux de refroidissement non contact d'une compagnie voisine n'a rien fait pour améliorer la situation. Des efforts devraient être consentis afin de reconstituer son bassin de drainage original. Tout comme l'an passé, à peine quatre des dix tournées d'échantillonnage ont pu être réalisées, soit en début et en fin de saison. Les quelques résultats indiquent quand même une eau de qualité moyenne avec des teneurs élevées en phosphore et en MES.

Étangs du Jardin Botanique (BOT) : « des étangs à fréquenter » IR 🕲 4 5



Des cinq étangs présents au Jardin Botanique, seuls ceux des Jardins des Premières Nations (BOT-2) et Chinois (BOT-1) sont échantillonnés. Ils sont tous deux alimentés par les eaux de l'aqueduc.

La qualité de l'eau de ces deux étangs s'est relativement maintenue par rapport à 2002. On a observé une légère augmentation du nombre de coliformes fécaux ainsi que des teneurs en excès de phosphore (trois fois le critère 30). La baisse de l'IR (4 à 5) au point BOT-2 s'explique par l'ajout dans le calcul de l'indice RUISSO de certains métaux, dont l'aluminium. L'utilisation de certains produits à base de sulfate d'aluminium expliquerait les teneurs très élevées de plus de $1000~\mu g/L$ mesurées. Ces produits serviraient à stimuler la croissance de certains types de végétaux comme les conifères.



Bassin du parc La Fontaine (LAF): « faut-il contrôler les plantes? » IR ① 4

Situé dans un parc très fréquenté, ce bassin est divisé en deux sections par une petite chute d'eau. L'eau y est en partie recirculée et provient de l'aqueduc.

De 2002 à 2003, l'indice RUISSO est passé de IR-3 à IR-4. Cette diminution est en grande partie attribuable à la présence en excès de cuivre. De façon générale, des teneurs élevées en cuivre (moyenne > 50 μ g/L) sont mesurées dans le bassin. Ces teneurs en excès de cuivre découlent de l'application d'un puissant herbicide (sulfate de cuivre) par les responsables du parc qui, grâce à ce produit, contrôlent la présence excessive de plantes et d'algues.

Comme des teneurs non négligeables de cuivre sont mesurées dans les eaux usées reçues à la Station d'épuration de Montréal, toutes interventions permettant sa réduction devraient être encouragées. Dans ce sens, une telle utilisation devrait être remise en question même si son emploi n'est pas assujetti au nouveau règlement sur les pesticides puisqu'il est utilisé dans un bassin fermé. Une solution plus écologique est présentement recherchée.

Lacs du parc Jean-Drapeau (PJD) :

« de source sûre »

Les eaux du fleuve Saint-Laurent sont pompées dans les lacs des Dauphins, des Cygnes et des Régates afin d'y maintenir une bonne circulation et des niveaux d'eau acceptables. Quelques points de prélèvement dans le cadre du programme QUALO

viennent compléter ces échantillonnages.

L'excellente qualité chimique et bactériologique (IR-1 et IR-2) des eaux intérieures des bassins du parc Jean-Drapeau ne s'est pas démentie encore cette année. Aucun dépassement de critère n'a été observé pour les trois bassins. De telles indications confirment encore la bonne qualité des eaux du fleuve Saint-Laurent puisque ces dernières y sont pompées.



Très prisé par les amateurs de pédalos et les

marcheurs, ce lac est davantage associé à un étang vu ses rives artificialisées. Sa mise en valeur devrait être partie prenante du projet d'écoterritoire «Les sommets et les flancs du mont Royal».

La qualité des eaux de cet étang fort connu des Montréalais s'est encore détériorée; l'IR passant de 4 à 5. Ce sont surtout les paramètres physiques reliés à la présence de MES qui causent les principales limitations (3 fois le critère 30). Ces problèmes de transparence de l'eau sont suivis par un enrichissement marqué des teneurs phosphore (3 fois le critère) provenant de la décomposition de l'abondante matière organique présente au fond de l'étana. Mentionnons enfin que plus de 50% des échantillons excédaient le critère 200 pour les coliformes frécaux. Il est possible que la forte présence d'oiseaux et de poissons soit responsable en bonne partie de cette contamination.

Canal Lachine (CLA): « des eaux invitantes ... »



Berceau de l'industrialisation du Canada, le canal Lachine a fermé ses portes en 1970 pour les réouvrir au grand public et à la navigation à l'été 2002. Au total, le canal fait 13 km de son origine au lac Saint-Louis, à Lachine, jusqu'à son embouchure dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur du Vieux-Port.

On a observé en 2003 une légère amélioration de la déjà bonne qualité des eaux (IR-2) en aval du point CLA-6.6, située près du chemin de la Côte-Saint-Paul. L'excellente qualité bactériologique des eaux du canal ne saurait être contestée car un seul des 40 résultats excédait le critère 200. De plus, les teneurs en phosphore respectaient toutes le critère 30. Toutefois, de très légers dépassements de critère pour le plomb, le cuivre et l'aluminium, sans toutefois engendrer de problème de toxicité, ont été mesurés. On peut tout de même affirmer que les eaux usées industrielles et domestiques ne se rendent plus au canal.



Alimenté par le réseau de drainage des eaux de ruissellement pluviales de Côte-Saint-Luc, il ne reste plus du ruisseau petit Saint-Pierre qu'une courte section à ciel ouvert d'à peine 200 mètres. C'est à cet endroit qu'il traverse le parcours d'un terrain de golf avant de se jeter dans le collecteur Saint-Pierre.

Comme l'année dernière, c'est dans ce ruisseau que les conditions les plus adverses ont été observées. On y retrouve de véritables eaux sanitaires où abondent les coliformes fécaux, le phosphore et l'azote ammoniacal. dépassements fréquents de critère sont également observés pour le cuivre. Bien que sa canalisation ne soit pas souhaitable, on ne peut que répéter la conclusion du rapport 2002 à savoir qu'il est inacceptable qu'un cours d'eau à ciel ouvert contienne des eaux sanitaires.



Étang du parc Angrignon (ANG): « un étang sous traitement »



Vous souvenez-vous que ce parc a déjà abrité un jardin zoologique? Aujourd'hui, ses 110 hectares, avec ces étangs alimentés par les eaux de l'aqueduc, en font un lieu de prédilection pour les Montréalais.

Il y a eu une nette amélioration de la qualité de l'eau aux étangs du parc; l'IR passant de 3 à 2.



De plus, les limitations observées quant au pH en 2002 ne se sont pas répétées. Le phosphore représente le paramètre le plus limitant, les teneurs ayant augmentées au cours de la saison. Il sera intéressant de voir si la mise en opération d'un aérateur de type «Solarbee» améliorera la situation et réduira les teneurs en phosphore.

Sur la base des résultats obtenus aux deux stations de mesure situées à chaque extrémité de l'étang, on peut parler d'une bonne qualité bactériologique des eaux à l'exeption toutefois d'un épisode à la toute fin de la saison (octobre). On n'observe aucun enrichissement particulier pour les métaux sauf peut-être pour l'aluminium alors qu'une seule valeur en excès du critère 87 a été observée.

Lacs de l'île des Soeurs (IDS) : « un marécage et un lac à préserver »





Créé en 1986, le lac Lacoursière (IDS-1) agit comme bassin de rétention pour les eaux pluviales et constitue un exemple qui rallie esthétique, écologie et hydrologie. Quant au lac des Battures (IDS-2), il a été créé dans les années '90 suite à l'abondon d'un projet d'enfouissement sur l'île des Soeurs. Il est en fait une extension d'un des plus grands marécages de l'île, lequel constitue un attrait important pour la faune ailée du corridor du fleuve Saint-Laurent.

La qualité de l'eau de ces deux lacs est demeurée sensiblement la même au cours des deux dernières années et aucun changement notable de l'indice n'a été observé.

Comme il s'agit de milieux très différents, on observe certaines différences entre les deux. Dans le cas du marécage (IDS-2), les teneurs en COT, en arsenic et en phosphore sont nettement

supérieures. On n'y a pas observé cette année de phénomène relié au «bloom» d'algues bien que les teneurs en phosphore étaient supérieures au critère 30. Quoique peu significatifs, les paramètres limitants étaient les coliformes fécaux, le phosphore et l'oxygène dissous.



Ruisseaux et activités urbaines... une coexistence difficile



Comme en font foi les photos ci-contre, les autorités ferroviaires ont procédé pour des raisons de sécurité à des travaux de «nettoyage» dans l'emprise de la voie ferrée située dans le secteur du ruisseau

Bertrand. Une partie de ces travaux a même été faite à l'intérieur même des limites du parc-nature du Bois-de-Liesse.

Ce faisant, cette coupe d'arbres a endommagé la végétation de la bande de protection riveraine du ruisseau Bertrand. Trop souvent ces petits cours d'eau sont considérés à tort comme des fossés alors qu'en réalité ils

jouent un rôle important pour la flore et la faune. Toutefois, une fois informées, les autorités ferroviaires ont indiqué leur intention de coopérer à la protection de ces milieux sensibles.

La renoncule à éventails

La renoncule à éventails (Ranunculus flabellaris) est une autre plante rare associée aux milieux humides et aux ruisseaux. La population de renoncule à éventails, récemment répertoriée à l'intérieur des étangs d'une érablière argentée du parc-nature du Bois-de-l'île-Bizard, serait la plus importante au Québec avec une superficie de 0.6 hectare.



Bilan 2003 : des ruisseaux et lacs intérieurs sous observation

Depuis le parachèvement des ouvrages d'assainissement et l'amélioration notable de la qualité des eaux ceinturant l'île, le suivi des ruisseaux et des lacs intérieurs apparaît maintenant comme une chose nécessaire.

L'influence de ces plans d'eau sur la qualité de nos cours d'eau récepteurs est indéniable et leur rôle dans la gestion des eaux pluviales devient de plus en plus évident. Les prochaines interventions en matière d'assainissement devraient toucher, à coup sûr, la gestion des eaux de ruissellement pluvial.

Comparativement à 2002, la réalisation des sept tournées d'échantillonnage s'est fait dans des conditions nettement plus pluvieuses en 2003. Malgré les 574 mm de pluie tombées entre mai et octobre, d'importants déficits en eau ont été observés pour plusieurs ruisseaux durant les mois de juin, juillet et août dont la Coulée Grou, le ruisseau Pinel, plusieurs des petits plans d'eau de l'île Bizard, le ruisseau

Terra-Cotta, le ruisseau du Bois-de-Saraguay et la portion sud de la rivière à l'Orme.

Des 25 plans d'eau échantillonnés en 2002, on a noté une amélioration générale de la qualité de l'eau pour six d'entre-eux, soient le parc Angrignon, le lac Centennial, le canal Lachine, les étangs du parc Jean-Drapeau, le ruisseau Terra-Cotta et l'un des bassins de Saint-Laurent. Les détériorations ont été beaucoup plus nombreuses et marquées particulièrement pour huit d'entre-eux, soient la rivière à l'Orme, le ruisseau Bertrand, les étangs du Jardin Botanique, le ruisseau Bouchard, le ruisseau Denis, l'étang du parc La Fontaine, le ruisseau de Montigny et le fossé Smith.

Il est souhaitable que l'adoption prochaine de la nouvelle politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels de la ville de Montréal permettra d'assurer la pérennité de ces milieux exceptionnels. Parmi les recommandations à formuler, l'identification et

l'application d'une bande de protection riveraine mieux adaptée à chacun (qui, dans certains cas, serait supérieure à la bande de 10 ou de 15 mètres actuellement en vigueur) permettront de mieux protéger ces milieux humides. Seule une meilleure caractérisation (débit, flore et faune) facilitera la délimitation des zones de protection requises.

Comme on l'a déjà mentionné, un bon suivi de la qualité des ruisseaux et des lacs intérieurs est essentiel à leur protection et à leur mise en valeur. En fait, il nous appartient à tous, comme citoyen d'abord, puis à titre de résidents ensuite, de veiller à ce que l'aménagement de la Cité soit le plus harmonieux possible.

N'hésitez pas à découvrir les ruisseaux et lacs intérieurs de Montréal!

Commentaires des lecteurs

Direction de l'environnement Planification et suivi environnemental Réseau de suivi du milieu aquatique 827, boul. Crémazie Est, bureau 429 Montréal (Québec) H2M 2T8 Renseignements : (514) 280-4368 guydeschamps@ville.montreal.qc.ca Site Internet : www.rsma.qc.ca

Peut être reproduit en tout ou en partie à condition d'en citer la source:

Deschamps, G., R. Mallet, J.-P. Lafleur, et C. Tremblay (2003). *Qualité des ruisseaux et des lacs intérieurs. Rapport 2003*, Ville de Montréal, Service des infrastructures, du transport et de l'environnement, Direction de l'environnement, Planification et suivi environnemental, RSMA, 6 p.

Une production de la Direction de l'environnement Service des infrastructures, transport et environnement

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada 3e trimestre 2004 ISBN 2-7647-0388-0 Imprimé au Canada

Photos prises par l'équipe du RSMA Merci à la Division des laboratoires

